

MAROCAINS DU MONDE

FIDÉLITÉ AUX ORIGINES

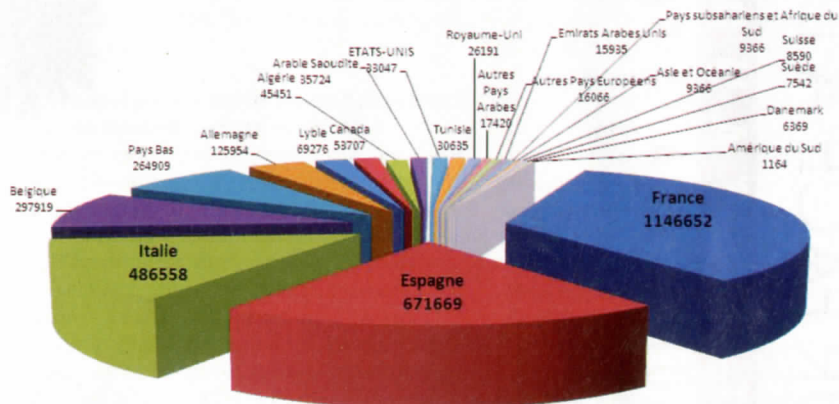
La communauté marocaine résidant à l'étranger reste fidèle à ses origines. Elle en donne la preuve chaque année à travers de longs ou courts séjours dans le Royaume et par le biais de ses contributions matérielles et immatérielles à son développement...

MOUNIA KABIRI KETTANI

Le souverain entoure les Marocains du monde d'une attention particulière, comme il l'a confirmé à plusieurs occasions. Cet intérêt grandissant pour cette partie de la population marocaine se traduit par un ensemble de décisions et de stratégies en sa faveur. Un plan d'action a été élaboré dans ce sens avec comme priorités les problèmes identitaires, culturels, les droits des MRE, l'intégration et l'accompagnement social.

À l'intérieur du Maroc, trois axes orientent l'action du ministère en charge des MRE et des affaires de migration visant le rétablissement de la confiance de la communauté marocaine résidant à l'étranger dans l'administration marocaine, le renforcement de l'accompagnement de leur retour au pays et leur mobilisation pour contribuer aux efforts de développement de leur mère patrie. Dans cet esprit, et comptant sur la participation de toutes les parties prenantes dans ce domaine, le plan d'action du ministère vise à affiner la stratégie d'intervention du gouvernement à court, moyen et long terme et en même temps à répondre aux attentes immédiates des MRE. Il s'articule autour de cinq axes fondamentaux déclinés en activités et projets précis. Le renforcement des liens et promotion de la culture, l'accompagnement de l'enracinement des nouvelles générations dans les pays d'accueil sans déracinement par rapport au pays d'origine, la défense des droits et intérêts des MRE aussi bien au Maroc que dans les pays d'accueil, la participation des compétences marocaines à l'étranger aux chantiers de développement au Maroc et l'encouragement de l'investissement productif des Marocains du monde. Aujourd'hui, les responsables concernés sont unanimes : les MRE constituent nouvelle génération d'entrepreneurs disposés à investir dans leur pays d'origine et à contribuer ainsi à son

développement. Le pays fait tout pour les attirer. Pour rappel, déjà en 2009, une nouvelle version du programme « MDM Invest » a été lancée au profit des MRE désireux d'investir au Maroc. Ce mécanisme a permis la réalisation de quelque 21 projets totalisant plus de



140 MDH d'investissements et la création de plus de 270 emplois directs.

Certes, ces chiffres restent en deçà des aspirations, mais ils confirment l'existence d'un véritable potentiel à explorer. Dans cette perspective, l'État a décidé d'introduire des ajustements au programme en ouvrant la possibilité aux MRE de s'associer à des partenaires non MRE, marocains ou étrangers pour monter des affaires. Même les expatriés rentrés définitivement au Maroc depuis un an peuvent bénéficier de ce mécanisme. Les prélèvements sur comptes en devises ou les transferts effectués depuis moins d'une année sur un compte en dirhams convertible tenu au Maroc sont considérés comme versements en devises. Rappelons que ce

fonds est doté de 100 millions de dirhams. Géré par la Caisse centrale de garantie, il offre aux MRE un accompagnement rapproché sous forme de subventions des projets d'investissements nouveaux, de projets d'expansion... La subvention prévue dans ce cadre peut atteindre 10% du montant de l'investissement dans la limite de 5 millions de dirhams par projet, à condition que l'apport en fonds propres des MRE représente au minimum 25% du montant total du projet. Sans solliciter pareilles aides, nombreux sont les investisseurs parmi les MRE qui ouvrent des hôtels, investissent dans des unités de production agricoles ou industrielles, sans même sortir de l'ombre...■